

Date : 11/03/2023

De : Laurent CLOASTRE ; Irène DEMONT.

Destinataires : Membres du groupe de travail PSIC Aethina tumida

## Compte-rendu de la réunion du groupe de travail PSIC Aethina tumida du 07/02/2024

### Présence :

STRUCTURES	Présents
FNOSAD	Michel POTTIEZ
GNTSA	Abel JABRY
INTERAPI	Claire AUDIC (salariée)
GDS France	Margot CAMOIN
GDS France	Laurent CLOASTRE
GDS France	Irène DEMONT
GDS France	Sébastien DURAZ
SNGTV	Samuel BOUCHER
DGAL et PESA	Fayçal MEZIANI
ADA France	Emma NOZIÉRES

STRUCTURES	Excusés
ITSAP	Julien VALLON

### Ordre du jour

- **Validation du CR du GT PSIC Prévention *Aethina tumida* du 30/11/2023**
- **Pour information : Sollicitation du Groupe de Suivi PESA « Dangers Sanitaires Exotiques » par le Groupe de Travail « PSIC Prévention *Aethina tumida* » en date du 19 janvier 24**
- **Actions en fonction des sous objectifs proposés : Expression de la DGAL, expression de la PESA sur les actions relevant de leurs compétences (FM)**
- **L'Ile de la Réunion. Point de situation sur les évolutions depuis le 18/10/2023 (MC)**
- **Echanges sur le certificat TRACES**
- **Retro-planning : livrables de ce GT et documents à valider**
- **Questions diverses**

### En préambule

4<sup>ème</sup> réunion de ce groupe, dernière réunion le 30 novembre 2023.

CA : Absence de Bruno Bondia démissionnaire au sein d'InterApi. Claire A a relancé un appel auprès de ses élus,

Sollicitation du Groupe de Suivi PESA a été faite en date du 19 janvier 2024.

Questions se posant : qui fait quoi entre PESA, Etat et actions PSIC ?

Pas de questions diverses.

A J : S'excuse pour son absence à la dernière réunion. Souhaite répondre au message de LC concernant le maillage des TSA. Le GNTSA participera fortement au maillage des TSA, les TSA participent déjà à la formation et l'information. Les ruchers écoles des GDSA sont animés par les TSA, c'est important pour diffuser les informations, voir des formations que ce soit à destination des apiculteurs ou TSA. Ils ont commencé dans certaines régions à sensibiliser les TSA sur *Aethina tumida* (une journée de sensibilisation a d'ailleurs été faite par le GNTSA dans leur Région) et le GNTSA est prêt à appuyer pour que ces formations ou du moins informations soient actées au niveau de tout le territoire, il suffit de se mettre d'accord et trouver des moyens.

LC : Il serait important de revenir sur la Note d'Appui Scientifique et Technique de l'Anses sur la prévention d'*Aethina* de l'ANSES. Pour ID, Ce document est intéressant, il replace bien les bases pour notre PSIC, cela répond déjà à certaines choses de notre commande PESA.

### **Validation du CR du GT PSIC Prévention *Aethina tumida* du 30/11/2023.**

CR Validé

LC : Lecture de la sollicitation du GT PSIC faite à la PESA adressée le 19 janvier (cf. PJ).

FM : demande bien reçue. Reste à la partager avec le reste du groupe PESA, bien qu'il y ait ici présents des personnes du groupe PESA DSE (Michel P, Samuel B, Irène D ) mais ce sera une discussion au sein du groupe PESA.

- Pour certaines questions cela relève bien du travail de la PESA.
- Pour d'autres, on peut trouver déjà une partie des réponses dans l'avis de l'ANSES. Pour information, cet avis fait suite à saisine de l'Anses par la DGAL en août 2022. Cette saisine comportait plusieurs questions dont les modalités de prévention de l'hexagone par rapport aux risques d'introduction. Du fait d'un temps assez long entre la demande et la réponse, beaucoup de choses ont déjà été mises en place avant que l'ANSES puisse nous produire cette note.

FM : Les outils ont été produits et livrés à la DGAL, pour des opérations de communication. Ces outils seront à disposition du GT PSIC dans le cadre de ce travail. FM propose de les présenter à une prochaine réunion, les outils ont été adaptés pour l'île de la Réunion.

### **Lecture du tableau des Objectifs-Actions**

Lecture du tableau :

- En rouge ont été faites des améliorations,
- Un objectif a été ajouté,
- Il faut voir si parmi ces objectifs, certains d'entre eux ne relèvent pas plutôt de la PESA ou DGAL

ID : le travail porte en priorité sur les objectifs et actions, on n'en est pas encore aux acteurs. La colonne acteurs n'a pas été travaillée ensemble, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais des acteurs potentiellement les plus impliqués sur ces actions, donc à ne pas prendre en compte car ce n'est pas exhaustif. Aujourd'hui l'idée est de profiter de la présence de FM pour voir la ligne de partage entre les actions PSIC/DGAL/PESA et voir si on ne fait pas fausse route.

### **Objectif 1 : Réduire les risques d'introduction du PCR (en zone indemne)**

Dans le 1<sup>er</sup> objectif, on est passé de 6 à 2 sous objectifs.

#### **ID : Lecture sous objectif 1 et 2 et leurs actions.**

1<sup>er</sup> sous objectif (en vert sur le tableau) a été retiré lors de la précédente réunion.

ID souligne, dans le sous objectif 1 actuel, l'intérêt de la formation ANSES, formation très complète et très intéressante. Ces supports de formation ont été transmis par mail par JV (retransmis à tout le groupe), SB avait proposé lors d'une précédente réunion que cette formation soit remise à jour.

FM : C'était une formation conjointe DGAL-ANSES, déployée de 2015 à 2016 suite à l'arrivée d'*Aethina tumida* en Italie. Une des actions étant de renforcer le dispositif de surveillance par la formation. L'idée étant alors de former des formateurs afin qu'ils puissent démultiplier ces actions de formations dans leur réseau respectif. Présentations, modules et sessions en présentiel à Sophia Antipolis et Paris 4 ou 5 sessions ont permis de former 80 formateurs. On avait l'ambition de pouvoir mesurer par des indicateurs de suivi : nombre de formations par les formateurs dans leur réseau mais ce travail n'a pas été fait. Avis très favorable pour reprendre ces contenus et les remettre au goût du jour.

ID : L'aspect Travaux Pratiques de ces formations était intéressant.

FM : Volet reconnaissance du coléoptère avec le LNR, qui a mis à disposition des spécimens de coléoptères, avec un volet de présentation de la situation internationale, un volet patho (modalités diagnostic + tous les dispositifs réglementaires + actions). Formations très complémentaires : Aspects technico-réglementaires/scientifiques/patho /aspects pratiques.

FM avait un tableau de bord de suivi, le frein essentiel est que les gens ne se sentaient pas complètement concernés. En Italie au début actions de formation et sensibilisation sur la situation. Puis on a perdu dans la nature les agents formés, qu'on pourrait retrouver (on a un listing) : agents services apicoles, agents services de l'Etat, vétérinaires, TSA formés là-dessus. Bonne chose de reprendre cette formation en lien avec DGAL et LNR.

SB souligne que c'est plutôt 80 personnes formées et pas 80 formateurs et ne croit pas que quiconque ait développé cette formation.

FM : L'ambition était de former des formateurs, en ciblant notamment des vétérinaires .

FM : cette formation n'a effectivement pas été déployée, on n'a peut-être pas mis en place les mécanismes qu'il faut pour les déployer.

AJ : Parmi les formateurs, les formateurs de la FNOSAD dont certains sont TSA font des formations (différentes de celles de la DGAL ANSES) sur le terrain. On peut déployer cela dans un premier temps au niveau des formateurs puis aux adhérents aux GDSA, syndicats, apiculteurs autres, il faut voir ce qu'on veut privilégier. Les TSA forment un maillage et on travaille aussi avec nos vétérinaires conseils. C'est très important de continuer ce partenariat. Les TSA interviennent dans ruchers écoles qui sont là pour sensibiliser sans effectuer le travail des vétérinaires. Le maillage de ruchers écoles qui font office de sentinelles déjà au niveau du varroa au niveau des Départements, Régions et FNOSAD, peut être repris avec *Aethina tumida*.

MP : Rejoint les propos précédents. Dans les formations FNOSAD, tous les TSA ont une formation sur *Aethina tumida* que ce soit en formations initiale et continue. Dans toutes les formations continues actuelles, on insiste sérieusement sur *Aethina tumida*.

LC : ce PSIC s'inscrit dans la continuité. On peut imaginer dans le cadre du PSIC en 2024 un T0, avec les personnes qui vont rentrer dans l'action et on construit sur ce qui va être mis en place dans les 5 ans. Formations : définir les acteurs, les cibles et les besoins financiers et l'expression d'un équilibre budgétaire à construire.

ID : On est un peu en situation d'inquiétude et ce serait bien de mettre les choses en place rapidement.

LC confirme même si d'un point de vue juridique, il n'est pas sûr que le PSIC puisse être reconnu rapidement.

ID : L'aspect formation est le stade initial pour que le maximum d'apiculteurs connaisse bien *Aethina tumida* et ses dégâts.

MP : L'actualité est sur le varroa et le frelon, c'est un handicap pour nous pour sensibiliser sur un parasite qui est plus lointain.

MC : Pas facile de faire circuler des images chocs de hausses de miel envahies de larves car ce sont des images qui datent de son introduction aux Etats Unis, alors que personne ne savait ce que c'était et que les apiculteurs ont mis du temps à réagir.

En Italie, les apiculteurs n'ont pas ce constat. Ils n'ont pas perdu de hausses, ils appliquent directement les bonnes pratiques. Les conditions environnementales sont peut-être moins favorables.

A la Réunion, les apiculteurs sont contre diffuser ces images au grand public, ils craignent que les consommateurs ne veuillent plus consommer du miel local.

SB : L'expression d'un bioagresseur dépend beaucoup du milieu. En Guyane, Les colonies ont des niveaux de varroas dramatiques (chez nous la colonie serait morte depuis longtemps) et pour autant elles continuent à produire des 100 aines de kg de miel, il y a peut-être quelque chose à remettre dans un contexte également.

MC : C'est difficile de prévoir l'impact que cela va avoir en métropole. Aujourd'hui l'impact est faible à la Réunion. D'autres exemples de pays tropicaux comme à Hawaï où ils ont eu de gros impacts du petit coléoptère car c'était en parallèle d'une introduction de varroa, car ils ne savaient pas gérer et n'avaient pas accès aux traitements.

D'accord pour sensibiliser mais c'est une situation difficile que d'asséner des vérités qu'on ne connaît pas vraiment.

EN : Forte actualité sur les problèmes de commercialisation de leur miel, la filière est déjà dans un état assez tendu, faut effectivement faire attention aux images qu'on diffuse auprès des consommateurs. On peut peut-être avoir d'autres images comme ce qui se passe en Italie.

FM : Certes il faut faire attention, pour rassurer il faut adapter au contexte car derrière les images, il peut y avoir des impacts. Pour autant les formateurs doivent dire toute la vérité avec des nuances nombreuses : contexte local, types d'abeilles élevées, climat, facteurs favorisant. On forme des gens, on leur dit toute la vérité, on ne dilue pas le message, ce n'est pas une opération de communication au sens large avec un impact préjudiciable.

Dans ces formations, ce sont des personnes qui ont des compétences sanitaires et qui posent les bonnes questions. Ne pas se brider sur les formations. Ne pas confondre formations avec des opérations de communication.

SD : Faire attention en effet à ce qu'on diffuse, peut-être qu'un tuto, bien construit serait bienvenu. On fait des comparaisons avec l'Italie mais en France on est beaucoup moins rigoureux et ce qui est demandé aux apiculteurs italiens, c'est difficilement transposable en France. Par exemple, sans parler d'*Aethina tumida*, quand les apiculteurs italiens doivent commencer à extraire le miel, ils doivent faire passer un vétérinaire pour contrôler la miellerie. Il y a des contrôles rigoureux et cela également au pour ce qui est fiscal. Pour avoir visité des mielleries de 3000 ruches, c'est extrêmement propre. Concernant *Aethina tumida*, pour SD la politique mise en place en Italie ne sera pas possible ici.

FM : en Italie que depuis 2014, il y a encore beaucoup de mesures en place pour protéger le reste de l'Europe et on est en 2024.... A la Réunion, juillet 2022 arrivée d'*Aethina tumida*, septembre 2023, arrêt de l'éradication ; On avait mis en place beaucoup de mesures très chères avec l'appui scientifique et technique et des évaluations régulières de l'ANSES, disant qu'il faut poursuivre la stratégie d'éradication nonobstant des signaux défavorables (*Aethina* dans le compartiment sauvage), mais les organisations apicoles locales et les apiculteurs en ont décidé autrement.

Dans ce contexte, FM encourage et trouve la démarche de faire un « PSIC prévention » porteuse et pertinente. Il faut élever la conscience sanitaire même si le niveau technique et scientifique des apiculteurs a été tiré vers le haut, on reste quand même dans des réflexes assez anciens et à la moindre contrainte, on essaie de la contourner. On le voit sur les propos la communication, ne pas dire ça ou ça... Quand on fait le sanitaire, il faut dire la vérité sur ce qui peut arriver. Evidemment, il y a un enjeu économique. Le sanitaire et l'économie sont très liés, l'un peut impacter l'autre, mais il faut être transparent et faire la démarche

d'informer, de sensibiliser et amener les gens à un niveau supérieur par rapport à l'appréhension des problématiques sanitaires, c'est plus que jamais d'actualité.

SB : a assisté en Visio à une conférence intéressante d'une collègue canadienne véto apicole qui a expliqué « le vivre avec *Aethina tumida* » avec pour conséquence les mesures mettre en place. SB met à disposition ses coordonnées.

AJ : informe que cette vétérinaire fera une intervention à l'AG GNTSA du 9 mars. Elle est très compétente.

ID : On est au cœur du sujet, en tant qu'apicultrice lambda, c'est parce que j'ai vu ces photos terribles que je me suis intéressé à *Aethina tumida*. Si on me dit qu'on peut vivre avec et qu'en effet il n'y a rien de dramatique (propos reçus d'apiculteurs de la région), je mets mes priorités sur autre chose. . Quand on voit les images, on se dit qu'il ne faut surtout pas laisser courir...c'est ça qui fera agir, écouter, surveiller, les apiculteurs.

LC s'interroge sur l'échelle de temps de notre PSIC (3 ans, plus ?)

FM : Un PSIC, il faut d'abord fixer les objectifs qui doivent être multi partenariales, calibrer les objectifs par rapport à l'enjeu, ensuite calibrer les actions pour atteindre les objectifs Le mécanisme de drainage des financements est à voir en même temps ou par la suite. En bilan : il faut : 1) fixer ces objectifs, 2) la portée de ces objectifs dans le temps, 3) un programme qui doit être multi partenarial pour que les cibles soient touchées, par la même les objectifs atteints.

AJ : si on limite cela dans le temps ou si on stoppe, on risque de tomber dans l'oubli. Il faut absolument former et informer dans la durée en étant vigilants.

Il faut informer lors des visites sanitaires dans le cadre des PSE par les visites des TSA : Parler au-delà de varroa, des risques At.

MP : Côté TSA, rien n'empêche dans la visite PSE de faire passer quelques actualités sanitaires auprès des apiculteurs, Côté vétérinaire, la visite sanitaire faite par les vétérinaires dans les autres filières, servait à faire passer un message sanitaire, des actualités sanitaires (risque de fièvre aphteuse, maladie hémorragique). La filière refuse les visites. Si pour les pros, il y avait cette visite sanitaire, c'est un moyen d'informer de former.

ID : Suite des actions (sous obj 1 ; 3<sup>ème</sup> action) : envoi des petits coléoptères à l'ANSES ? point beaucoup discuté en réunions. Idée à la base : des gens sur le terrain formés ou à former pour reconnaître les PCR, faisant ainsi un premier tri pour ne pas engorger les laboratoires (parfois des cétoines sont signalées ...). Idée abandonnée. Suite des interventions réunions précédentes (SB, MP), l'ANSES serait demandeuse qu'on lui envoie des spécimens, de plus, cela est formateur pour les apiculteurs

EN : Former... avec outils développés par l'ANSES : Vous mettez l'ITSAP et pourquoi pas ADA qui fait des formations ? est-ce que les formations ADA sont pertinentes ou pas dans ce cadre-là ?

ID : il faut travailler ensemble pour faire une formation pertinente : ces premiers acteurs sont ciblés parce qu'on connaît ces formations faites, mais il y a sûrement d'autres acteurs. S'il y a des formations ADA en effet, on les prendra en compte.

Le message sanitaire doit être un message de professionnels du sanitaire édicté avec impartialité et un message de vérité.

EN : Quand on parle des objectifs ce n'est pas très parlant, On ne va pas aller fournir le même contenu que l'ANSES ou la SNGTV, Peut être préciser ces points ?

MC : Il pourrait y avoir que 2 actions : produire les contenus de formation (en s'appuyant sur la PESA, l'ANSES) et après délivrer les formations.

Après il faut décider :

- Si tout le monde peut délivrer des formations comme les ADA qui peuvent prendre par exemple les 4 diapos principales pour diffuser davantage le message, ou non.

- Si les formations sanitaires sont délivrées par les professionnels du sanitaire ID : Pour produire les outils (l'Anses semble la référence) et former les acteurs, chacun va apporter sa pierre à l'édifice.

FM : Un programme sanitaire d'intérêt Collectif ne sera pas un système à électrons libres, mais un système avec diffusion dans les réseaux avec chacun qui adhère à la construction du PSIC, aux actions, à la diffusion de ces actions et au retour de terrain des actions menées pour en mesurer l'efficacité.

SD : Il faut un tronc commun, qu'on soit soudé les uns les autres et qu'on diffuse exactement la même chose. Il faut montrer notre union. La chose à éviter est que la filière vole en éclat.

LC souhaite savoir comment se matérialiserait La troisième action : encourager les apiculteurs à transmettre leurs spécimens ?

ID : Cela pourrait aller avec la création d'une fiche d'approche différentielle, avec des insectes proches du PCR et diffuser aux apiculteurs avec une action de sensibilisation, avec un protocole de capture et d'envoi des coléoptères.

ID : On est passé d'une idée d'un filtre en amont à une idée (portée par FG et SB) que les laboratoires sont demandeurs d'échantillons : il faut donc encourager les apiculteurs à faire ce travail de capture et cela répondrait à la demande des labos

FM : il faut faire attention à 2 choses :

- L'ambition est-elle de constituer un réseau ? le SNA et d'autres ont distribué beaucoup de pièges Aethina à des apiculteurs, il peut être intéressant de récupérer ces réseaux là pour amplifier la sensibilisation par rapport au fait d'envoyer et de déclarer ; l'objectif d'Augmenter la sensibilité de la surveillance événementielle c'est-à-dire la capacité de déclarer les éléments qui peuvent être confondus avec AT. Utiliser les réseaux et utiliser les outils qui existent, avec la préoccupation de mener des actions relativement rapidement, inutile d'aller dans la création alors qu'il existe des outils opérationnels
- Dès que suspicion, cela se déclare officiellement. On est dans la police sanitaire Nous ne sommes pas dans le cadre d'un dispositif pour enrichir l'échantillothèque de spécimens. Le groupe PSIC sera le moteur pour amplifier les déclarations de suspicion. Le nombre de déclarations qui ont eu lieu en suivant ces actions-là peut devenir un indicateur de l'efficacité des actions de sensibilisation.

ID : A la base on avait vu ce point comme un exercice pédagogique. De retour d'apiculteur qui avait déclaré chez nous une suspicion, cela met en marche tout un système très lourd qui fait un peu peur... Du coup cela avait calmé l'apiculteur et il était surpris d'avoir dérangé tout ce monde pour rien...

MP : Autant sur la communication (propos de SD), il faut être très larges, ne pas faire d'ostracisme. Autant sur ces prélèvements il vaut mieux réserver cela aux spécialistes. Au moment du colza, l'ANSES va être inondée de Melligèthes pour la reconnaissance des petits coléoptères. Il faut se baser sur des gens qui ont un petit bagage, pour ne pas envoyer tout et n'importe quoi.

FM : Si la prétention est d'effectuer un exercice, il n'y a pas de soucis, on peut programmer des exercices sur quelques départements en lien avec la DGAL (on est dans la gestion), pourquoi pas. Cela viendra au crédit des actions du PSIC, il faut juste bien le formaliser, les mots ont un sens.

MC : L'intérêt de l'exercice ? si ce sont des gens qui ont des pièges dans leurs ruches et que l'exercice c'est de faire couler le contenu du piège dans un tube et de mettre à la poste, cela ne semble pas difficile comme manip... si c'est attraper des petits coléoptères dans une ruche, il y a des méthodes développées par l'ANSES qui demande un peu plus de pratique avec aspirateur à bouche.

ID : C'est essentiellement d'effectuer des exercices capture en effet.

MC : Il y a plus de chances qu'on ait des coléoptères dans les pièges que dans le fond des ruches.

**ID : Lecture sous objectif 2 et ses actions.**

ID : Concernant le certificat TRACES ce qui n'est pas clair c'est qu'il y a des apiculteurs français qui franchissent la frontière dans les 2 sens (notamment Belgique, Italie, Espagne) pour aller chercher des reines, des essaims etc. Certains disent qu'ils ne savent pas remplir le certificat TRACES que c'est trop compliqué. On souhaiterait avoir un éclaircissement là-dessus : qu'est-ce qui est réglementaire et comment faciliter le remplissage de TRACES ?

FM : Les réponses sont assez simples. Il faut distinguer 2 choses :

- 1) Les échanges intra-communautaires (UE) où il y a un principe de reconnaissance du statut sanitaire des Etats entre eux dans le cadre de la libre circulation. S'agissant du sanitaire, il y a un certificat sanitaire qui accompagne la marchandise et une visite 48 h avant le mouvement. Basée sur la reconnaissance mutuelle des pratiques sanitaires des Etats : Si un Etat est indemne, c'est reconnu.
- 2) L'importation (hors UE) qui concernent les reines et les bourdons avec une part importante qui relève des échanges des pays gros producteurs des bourdons en Europe. Les reines d'abeilles sont importées => En France : 2 types de surveillance événementielle et programmée basée sur le contrôle systématique des cages à reine importée avec une 20 aine d'accompagnatrices et un certificat de conformité sanitaire vis-à-vis de *Aethina tumida et Tropilaelaps spp.*, et tolérance au niveau européen au lieu de destination, et l'importateur peut, par dérogation, mettre la reine dans des cages bien identifier ces ruches. Une fois la reine sortie, il prend la cage avec les accompagnatrices et les congèle, et il envoie cage et accompagnatrices au laboratoire pour analyse de recherche d'*Aethina tumida et Tropilaelaps spp.*,

TRACES est un système de contrôle de traçabilité des mouvements qui envoie un signal à l'administration que telle marchandise arrive tel jour => 2 Contrôles : contrôle documentaire aux frontières et contrôle suite au message TRACES qui peut être réalisé (pas systématique) chez l'importateur. Mais les cages à reines sont à la fois inspectées, congelées et envoyées au labo pour y être de nouveau inspectées. Et s'il y a un élément suspect comme en 2018, cas des 1000 reines importées d'Argentine, sur lesquelles suspicion d'œufs At qui a déclenché tout le système d'alerte.

FM propose de compléter cette description par le lien de la commission européenne sur TRACES. Un tuto sur TRACES serait plus porteur, rappel des règles d'importations avec un focus sur l'interface TRACES

ID : Ce qui avait été soulevé la dernière ou avant dernière fois (EN), c'est que les apiculteurs avaient des soucis à utiliser TRACES. Par ailleurs, ce qui nous intéresse vis-à-vis du PCR, ce ne sont moins les exports mais surtout les apiculteurs qui passent la frontière, qui vont par exemple en Belgique qui reviennent avec du matériel vivant, doivent ils remplir ce certificat TRACES ? et si oui comment on fait pour les aider ?

EN : Salariés ITSAP ADA se sont prêtés au jeu de remplir TRACES et ont en effet conclu que ce n'était pas si facile que cela.

AJ : Les professionnels effectuent le travail dans 99 % des cas pour importer dans les règles. Le danger vient de l'apiculteur lambda qui va commander en ligne sans savoir si le pays est touché par At. Il faut être en capacité de toucher les apiculteurs non déclarés ?

SD témoigne de son expérience de structure proche de l'Italie (20 km). Les pros qui demandent l'aide FAM vont tous déclarer et auront un certificat. Les autres qui ne demandent pas l'aide FAM vont en Italie prendre des cellules royales, la plupart du temps n'ont pas de certificat, il n'y a pas de contrôles aux frontières. Surtout pour les reines dans des cages qui se planquent facilement (sous les sièges).

FM : des mouvements ont il lieu depuis la Calabre ?

SD : Non, cela concerne surtout l'Italie du Nord. A savoir : La Suisse c'est différent c'est bien plus contrôlé.

ID : Souhaiterait profiter de la présence de FM concernant l'expression de la DGAL et de la PESA par rapport au tableau : certains objectifs et actions ne soit ils pas du ressort du PSIC mais de la DGAL ou PESA ?

FM : Tout ce qui est prévention, c'est de l'affaire de tout le monde, la gestion, c'est l'Etat, définir des modalités de surveillance, c'est la PESA. Les actions de communications, formations, informations sont bien dans les objectifs d'un PSIC Prévention ;

ID : Obj 2 - Sous objectif 1. L'action de maintenir des points de surveillance (ports et aéroports) a été retiré car chronophage, couteuse et considérée comme inefficace (conclusions des différentes réunions de ce groupe et de réunions plus anciennes).

MC : s'étonne de ce point.

ID : On est parti du fait qu'on ne savait pas par où pouvait arriver *Aethina*, plus pertinent de se baser sur des ruchers déjà existants comme les ruchers de l'ADA, ruchers écoles.

FM : Cette modalité de surveillance en se basant sur l'avis des épidémiologistes de l'époque dans le cas d'un statut indemne est effectivement couteux. D'expérience, disposer d'un réseau de surveillance, « en temps de paix » est d'un intérêt limité, mais est bienvenu « en temps de guerre » pour d'autres objectifs (suivre l'évolution du front de progression du PCR et l'intérêt pédagogique pour un gestionnaire d'un réseau de surveillance, l'implication des acteurs...). Le réseau présente d'autres intérêts que de détecter précocement le PCR.

ID : Engager ces ruchers sentinelles sur un protocole. L'idée aussi c'est de réaliser un protocole de surveillance, MC a transmis un protocole. A transférer à tout le groupe si ce n'est pas fait.

ID : Obj 2 - Sous objectif 2, c'est à ce niveau qu'il est important qu'est ce qui est du ressort du PSIC ?

MC : Ne comprend pas pourquoi ce réseau de ruchers écoles et ADA sentinelles avec un protocole est mis dans la surveillance événementielle, ce n'est pas de la surveillance événementielle, réseau avec fréquence de contrôle surveillance événementielle ce sont les apiculteurs qui détectent un petit coléoptère et qui le signalent.

FM souhaite clarifier ce qui distingue la surveillance événementielle versus la surveillance programmée.

- La surveillance événementielle, on ne fait rien, on se base sur les déclarations volontaires.
- La surveillance programmée, au contraire on a un dispositif en place, un réseau en place, des visites avec des fréquences de visites et un échantillonnage de colonies à ouvrir, idem avec les liens épidémiologiques, on les identifie et on programme d'aller les voir.

Pour ce qui est de l'amont de l'évènement, c'est différent. Tout ce qui est préparations, actions qui contribuent à faciliter à amplifier augmenter la sensibilité des apiculteurs, leurs connaissances etc. C'est indépendant des dispositifs de surveillance.

ID : Pour le titre de l'objectif 2, c'est préparer à l'évènement, on oublie les termes de surveillance événementielle et programmée.

MC : Ce n'est pas préparer, c'est animer une surveillance événementielle et mettre en place une surveillance programmée.

FM : si l'objet est de mener une action générale quel que soit le type de surveillance, il faut enlever le mot « événementielle », il faut renforcer la surveillance et la rendre plus performante. Rester généraliste, quitte à ce que dans les sous actions on parle d'événementielle ou de programmée avec les ruchers sentinelles. Préparer à une surveillance événementielle performante, cela est en effet ambigu. La surveillance événementielle est déjà en place. Préparer à une surveillance événementielle performante, est-ce que cela va remplacer celle qui est déjà en place ? Si c'est vraiment l'objet la surveillance événementielle, c'est rendre la surveillance événementielle en place plus performante ou contribuer à l'augmentation de la performance de la surveillance événementielle, : Il faut rester à ce que le groupe a décidé la 1<sup>ère</sup> fois, mais il a l'impression



en fait que derrière « préparer à une surveillance performante, l'idée c'est d'amplifier et d'augmenter la sensibilité des dispositifs de surveillance en place. A ce moment-là, il faut le dire comme cela sans cibler événementielle/ programmée. Il y aura plus de latitude à mettre en place des actions relatives à la surveillance événementielle ou programmée etc. et contribuer à rendre le dispositif de surveillance en place plus performant, cela commence par les actions de sensibilisation, formation...

Un sous objectif pourrait compléter la surveillance événementielle actuelle par un dispositif de surveillance programmée basée sur la mise en place d'un réseau sentinelle. Tel que c'est formulé là c'est restrictif et à la limite prête à confusion.

ID : On a essayé de trouver un autre mot que surveillance qui nous semblait porter confusion.

FM : On peut laisser le mot surveillance, il s'agit des dispositifs de surveillance en place puisqu'il y en a 2 : événementielle, basée sur déclaration volontaire, programmée, basée sur l'examen des cages à reines. On est dans la gestion, on n'est plus dans la surveillance, cela revient à contribuer en lien avec les services de l'Etat à une gestion en cas d'arrivée d'At., et à ce moment-là, c'est un objectif à part entière comme le disait MC, il peut y avoir contribution aux exercices de simulation.

MC souhaite faire état du plan de communication.

FM : il n'y a rien qui empêche, il ne faut pas se brider. Sachant que la communication, en cas de foyer, sera ministérielle, en lien avec le préfet.

MC : la communication aux apiculteurs pour les tenir au courant sur les faits et actions a manqué, la communication du préfet est limitée au strict minimum.

FM : c'est peut-être du fait du relai de cette information qui est défaillant: c'est une information grand public qui allie la technique, etc. La réponse est normée : où ? comment ? pourquoi ? qui ?

MC : Du ressenti des apiculteurs, cela manque un peu.

FM : Oui cela peut se retravailler au sein du groupe, il faut reformuler les choses de façon adéquate, pas d'objections là-dessus.

ID : Ce peut être bien sur une autre formulation de l'objectif 2.

FM : Il faut que cela cadre avec l'expression d'un besoin que vous avez, et ne pas empiéter sur la gestion menée par l'Etat,

MC s'engage à travailler le tableau et améliorer la présentation de ses commentaires en bleu.